

Conseil de quartier

« Les Plaines Varennes »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 19 OCTOBRE 2022

Présents : M. DUMONT (président du conseil de quartier), Mme VALCOURT (vice-présidente du conseil de quartier), Mme ALEX, M. CHAMBONNIER, M. CIRON, M. ETAIX, Mme MATHELIN, M. CORTIER, Mme MATHIAS, M. MEILLANT, M. PATARD, M. POUQUET, M. ROBELIN, M. ROSE

Représentants de la Ville : Madame le Maire, M. MARDEUIL (1^{er} adjoint délégué à la voirie et aux conseils de quartiers), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement et à la propreté), Mme LESCIEUX (responsable de la Direction Générale), M. POUXE (collaborateur de cabinet)

Après son introduction, Madame le Maire laisse la parole à Mme Emek et Mme Damian Fargeot, représentantes du service environnement de Roannais Agglomération.

1- Présentation de la réorganisation du système de collecte des déchets ménagers

Après une phase d'enquête en porte à porte par le prestataire SULO de mars à juin, la distribution des nouveaux bacs et la récupération des anciens va avoir lieu entre octobre et décembre 2022. A terme, la collecte sera modifiée pour réduire la fréquence de ramassage des ordures ménagères résiduelles : 1 fois tous les 15 jours ou 1 fois par semaine. Une nouvelle collecte sélective en multimatériaux sera mise en place en porte à porte 1 fois tous les 15 jours.

La collecte du verre continuera de se faire uniquement sur les bacs d'apport volontaire collectifs.

Les immeubles collectifs ont été traités en direct avec les syndicats ou les bailleurs sociaux. Un relais d'information sera fait dans le bulletin municipal de novembre.

Il est évoqué le problème des bacs non rentrés après chaque collecte. Madame le Maire annonce ses consignes très fermes auprès de la police municipale. En effet, les bacs intrus seront contrôlés par la police qui transmettra à Roannais Agglomération pour la suite de la procédure.

Après l'intervention des agents de Roannais Agglomération, M. DUMONT, président du conseil de quartier, remercie les agents et le public présent. Il annonce l'ordre du jour de la séance plénière.

2- Présentation d'une nouvelle association du quartier : l'ALPEV

Loïc Cortier et Baptiste Depalle sont deux jeunes du quartier qui viennent présenter leur nouvelle association : Association des quartiers unis Les Plaines Et Varennes (ALPEV).

Cette association aura pour objet d'animer le quartier dans un esprit de convivialité et de lien social. Ils proposeront aux habitants de se retrouver autour de concours de cartes, pétanque, lotos, fêtes des voisins, vide-grenier.... Ils lancent un appel à adhésion et à contact pour lancer et développer l'association.

Contact : Loïc Cortier 06 69 36 10 11 / alpev42120@gmail.com

3- Retour sur les commissions

commission voirie

Rue Winston Churchill : M. MARDEUIL présente le projet de réfection de complète des enrobés sur la voie roulante, la mise en œuvre d'un enrobé spécifique drainant sur les trottoirs. Le stationnement sera marqué au sol, avec une vitesse réduite à 30 km/heure. Il annonce la mise en sens unique de la rue, de l'avenue de la Libération vers le chemin des plaines.

Le chantier débutera mi-novembre pour une durée de 6 semaines. Des panneaux d'information du chantier seront posés aux entrées de rues et un courrier sera donné aux riverains et aux voisins.

Carrefour du boulevard Pasteur avec le chemin des Plaines : le croquis d'aménagement travaillé en commission a été transmis aux services. Il doit maintenant être travaillé par le bureau d'études pour un chiffrage et une programmation budgétaire.

Boulevard Pasteur : reprise de la chaussée au droit des affaissements qui ont suivi les travaux de canalisation en 2019.

Commission sécurité

M. BARGE rappelle l'amplitude des horaires de la police municipale : du lundi au samedi 7h30 à 19h30. Des contrôles routiers sont organisés régulièrement, notamment lors de soirées ou de dimanches. Un contrôle de vitesse a été fait en octobre sur le boulevard Pasteur durant 45 mn : 4 véhicules sont passés, une infraction a été relevée à 62 km/h.

Il rappelle le dispositif de vidéo protection déployé sur la commune : 25 caméras du pont de la Loire jusqu'au garage Borgnat actuellement. Le déploiement sur le secteur des Plaines est à l'étude. La fibre optique a été déployée sur les mâts d'éclairage public dans cet objectif. Mais il insiste sur le fait qu'il faut d'abord stabiliser le flux existant avant de développer le réseau. Les futures implantations seront étudiées le moment venu avec le conseil de quartier.

Un habitant demande quelle sera la surveillance effective lorsque les éclairages publics seront éteints ? Madame le Maire répond que l'étude des points lumineux sera toujours possible, avec néanmoins moins de netteté. Il a été demandé des passages de la police nationale en dehors des horaires de la police municipale.

commission environnement

Le projet de verger partagé rue de la Liberté est présenté par M. Christian Etaix, conseiller co-pilote du projet. L'idée d'aménager ce terrain a émergé en commission, avec un terrain de pétanque, un verger et des petits arbres fruitiers. Une enquête sur le terrain a été réalisée par un conseiller de quartier. Des voisins du terrain interviennent pour demander des précisions sur le projet. Ils expriment leurs appréhensions sur les nuisances sonores et les incivilités possibles.

La zone pourra être couverte par la future vidéo surveillance du quartier.

Isabelle VALCOURT propose d'organiser une nouvelle réunion dédiée à la présentation précise du projet, en présence de toutes les parties concernées, voisins et habitants du quartier, le mercredi 2 novembre à 18h15.

Le plan arbres est présenté par Thierry COLLET. Dans le quartier, ce sont les rues Charcot, Tulipes et Schweitzer qui seront plantées à la demande du conseil suivant les sites qu'il a choisis. 150 arbres seront plantés cette année, avec une possibilité de plantations supplémentaires selon les demandes du conseil de quartier.

4- Plan de sobriété énergétique

Face à l'inflation des prix de l'énergie, les collectivités comme les particuliers réfléchissent à des plans d'action pour diminuer leurs consommations. Madame le Maire explique qu'au début de son mandat, elle avait demandé la renégociation des contrats d'énergie de la mairie, ce qui a déjà limité l'impact des hausses de tarifs. Cependant, des mesures supplémentaires seront encore prises :

- Extinction de l'éclairage extérieur des bâtiments publics à partir de 21h30
- Extinction des panneaux d'information leds à partir de 22h
- Baisse de la température de chauffage dans les bâtiments publics et les écoles : 20° en heures pleines, 18° en heures creuses. Les gymnases seront chauffés à 16°.

L'éclairage public a également été réduit en concertation avec l'ensemble des maires de Roannais Agglomération : L'extinction totale sera programmée de 0h00 à 6h00 du lundi au vendredi, de 1h00 à 7h00 du samedi au dimanche.

Les décorations lumineuses de la période de Noël sont maintenues. Elles seront allumées du 2 décembre au 2 janvier, sur les mêmes horaires que l'éclairage public.

5- animations des fêtes de fin d'année

Mme LESCIEUX présente le programme des manifestations de la ville pendant les fêtes de fin d'année.

La fête des lumières aura lieu le vendredi 9 décembre à partir de 18h, avec les traditionnelles retraite aux flambeaux et soupe des chefs costellois organisées par le comité des fêtes au profit du téléthon. Un concert de chants de Noël et un mapping sur la façade de la mairie compléteront la soirée.

3 marchés de Noël seront organisés dans le parc Bécot, avec des marchands et animations différentes :

- Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 décembre de 14h à 18h
- Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 décembre de 14h à 18h
- Mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 décembre de 14h à 18h

Un programme complet d'animations pour les enfants sera mis en place chaque jour durant le marché.

6- questions diverses

- Réclamation sur les ralentisseurs devant la déchetterie de Varennes : ils ont été posés par la Ville de Roanne à la demande des riverains roannais. Ils sont signalés trop hauts, mais ils ont déjà été réduits une fois.

- Réfection de la rue de vareennes : il est prévu la refonte de la voirie et du trottoir sur la partie haute du carrefour de la rue des gentianes à la route de Commelle, par la Ville de Roanne avec un fonds de concours du Coteau.
- Avancement du lotissement de la chapelle : le projet devrait démarrer en novembre, avec l'aménagement d'un espace vert de 800 m2.
- Rue des coquelicots : quelle est la date de rétrocession de la rue dans le domaine public ? la question sera transmise aux services.
- Signalement d'une demande sans réponse : quel est le point de base pour déterminer la hauteur des murs de clôtures ? la question sera reposée aux services.